



HANDI'DOT

L'impérial B- Rue Ambroise Paré

ZAC Valgora

83160 LA VALETTE DU VAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

Sommaire

1 – Opinion	3
2 – Fondement de l’opinion.....	3
2.1 – Référentiel d’audit.....	3
2.2 – Indépendance	3
3 – Justification des appréciations	4
4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs.....	4
5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’association relatives aux comptes annuels.....	4
6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels.....	5

Aux Membres du fonds de dotation ,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 5 Juin 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation HANDI'DOT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note sur les règles et méthodes de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la modification introduite par le règlement comptable ANC n°2022-06, :

Seule la présentation des comptes est impactée par la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels dans la partie « règles et méthodes »

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;

Nous attirons également votre attention sur les points suivants exposés dans les notes d'annexe des comptes annuels sur les informations générales complémentaires

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clé de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses au regard des risques.

- Nous avons constaté que les règles et principes comptables utilisés par votre fonds de dotation sont conformes aux informations données dans l'annexe ;
- La présentation d'ensemble des comptes n'appelle pas de commentaires particuliers ;
- Concernant les estimations comptables, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Toulon, Le 17 avril 2026

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SARL ACMS

Représentée par Mme Florence VALVERDE

Commissaire aux Comptes – Associée Gérante

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	4 320	4 320				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 183 272		2 183 272	2 183 272		
	Constructions	9 115 438	1 459 899	7 655 540	7 097 809	557 731	7.86
	Installations techniques, matériel et outillage	18 479	4 844	13 635	9 312	4 323	46.43
ACTIF CIRCULANT	En cours, avances et acomptes	0		0	743 614	743 613	100.00
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations	51 484		51 484	51 484		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	11 372 993	1 469 062	9 903 930	10 085 489	181 559	1.80
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 262		13 262	13 196	66	0.50
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	159 932		159 932	125 524	34 408	27.41
	Charges constatées d'avance (2)	229		229	237	8	3.36
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	503 583		503 583	357 558	146 026	40.84
	Total III	677 006		677 006	496 515	180 491	36.35
	Frais d'émission des emprunts (IV)	659		659	1 317	659	50.00
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 050 657	1 469 062	10 581 595	10 583 321	1 726	0.02

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros %	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	10 000	10 000		
	Fonds propres complémentaires	579 179	579 179		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	2 468 000	3 179 090	711 090	22.37
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	88 158	41 850	46 308	110.65
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	21 613	46 308	67 921	146.67
	Situation nette (sous total)	2 990 633	3 680 111	689 477	18.74
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	783 218		783 218	
	Provisions réglementées				
	Total I	3 773 851	3 680 111	93 740	2.55
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	5 559		5 559	
	Total III	5 559		5 559	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 258 271	6 535 243	276 971	4.24
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	20 138	21 016	879	4.18
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 718	8 210	2 507	30.54
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	21 123		21 123	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 782		3 782	
	Autres dettes	26 012	339 483	313 471	92.34
	Produits constatés d'avance	462 141	742	462 884	NS
	Total V	6 802 185	6 903 210	101 026	1.46
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 581 595	10 583 321	1 726	0.02

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	450 521	436 631	13 889	3.18
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	32 918		32 918	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	53 230	47 812	5 418	11.33
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	4 867	42	4 825	NS
Total I	541 536	484 485	57 051	11.78
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	111 246	79 334	31 912	40.22
Aides financières	30 000	24 463	5 537	22.63
Impôts, taxes et versements assimilés	46 444	44 765	1 679	3.75
Salaires et traitements				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	284 834	266 724	18 109	6.79
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	5 559		5 559	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	56	37 920	37 864	99.85
Total II	478 138	453 206	24 932	5.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	63 398	31 279	32 119	102.69

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 018	1 004	14	1.39
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	1 018	1 004	14	1.39
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	85 673	89 349	3 677	4.12
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	85 673	89 349	3 677	4.12
2. Résultat financier (III-IV)	84 655	88 345	3 691	4.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	21 257	57 067	35 810	62.75
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	66 352	14 761	51 590	349.50
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		34	34	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	66 352	14 727	51 624	350.53
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	23 482	3 969	19 513	491.64
Total des produits (I+III+V)	608 906	500 250	108 655	21.72
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	587 293	546 558	40 734	7.45
5. EXCEDENT OU DEFICIT	21 613	46 308	67 921	146.67

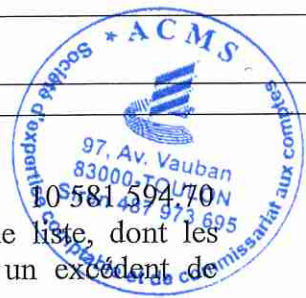
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 83 000. Euro S/fer 487 973 695	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	8 781	9 890	1 109	11.21
Bénévolat				
TOTAL	8 781	9 890	1 109	11.21
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	8 781	9 890	1 109	11.21
Personnel bénévole				
TOTAL	8 781	9 890	1 109	11.21



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 581 594,70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 541 535,89 Euros et dégageant un excédent de 21 612,70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 et 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Seule la présentation des comptes est impactée par la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels dans la partie " règles et méthodes "

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



Informations générales complémentaires

Le fonds de dotation a pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre directement par lui ou par d'autres organismes sans but lucratif.

Le fonds de dotation mettra notamment, mais pas exclusivement, les capacités financières dont il dispose au service des projets initiés, développés ou soutenus par son fondateur; UNAME (ex ADAPEI VAR MEDITERRANEE), afin entre autres, de prolonger et d'amplifier son action en faveur des enfants handicapés mentaux et l'aide à leur familles.

Notes sur les événements marquants de l'exercice :

En 2025, dans le cadre de la construction d'une structure d'accueil située à Baillargues, le fonds de dotation et l'association Un Pas Vers la Vie ont signé une convention de subvention d'investissement d'un montant de 816 136 € en remplacement de la convention avec droit de reprise initialement conclue.

Suite la signature de cet acte, la constatation de la dépréciation de ce bâti a débutée sur l'exercice 2025.

Cette convention sera complétée par une donation pure et simple du terrain dont la signature doit intervenir courant 2026.

Le fond de dotation a signé en 2025 deux baux emphytéotiques de 20 ans avec les sociétés PHOENIX TOWER FRANCE III (pour 225 000€) et PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES 2 (pour 237 645 €) pour mise à disposition d'emplacement sur le toit de l'immeuble du Souverain pour des antennes d'émission réception.

Le fonds de dotation a décidé la mise en vente de l'immeuble situé à Pelissanne reçu dans la cadre du legs Lintanff.

Un compromis a été signé fin 2025, la vente est intervenue début 2026 pour 200 000 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Résultat 2025	Détail							
	Global	Dons +Fonctionnement + Gala	Immobilier	Baillargues	MRD	Appt Pelissanne	SMA	Souverain
Résultat 2025	21 612,70	-560,26	22 192,96	-7 274,73	14 338,18	-8 137,04	-53 068,81	76 335,36
				Résultats excédentaires		90 673,54		
				Résultats déficitaires		-69 050,84		
						21 612,70		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 320		
Terrains	2 183 272		
Constructions sur sol propre	7 456 114		607 077
Installations générales agencements aménagements des constructions	818 282		233 965
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 018		
Installations générales agencements aménagements divers	7 200		4 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 046
Emballages récupérables et divers	1 415		
Immobilisations corporelles en cours	743 614		91 721
TOTAL	11 213 914		938 609
Autres participations	51 484		
TOTAL	51 484		
TOTAL GENERAL	11 269 718		938 609

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 320	4 320
Terrains			2 183 272	2 183 272
Constructions sur sol propre			8 063 191	8 063 191
Installations générales agencements aménagements constr.			1 052 247	1 052 247
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 018	4 018
Installations générales agencements aménagements divers			12 000	12 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 046	1 046
Emballages récupérables et divers			1 415	1 415
Immobilisations corporelles en cours	835 334	0	0	0
TOTAL	835 334	0	11 317 189	11 317 189
Autres participations			51 484	51 484
TOTAL			51 484	51 484
TOTAL GENERAL	835 334	0	11 372 993	11 372 993

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 320			4 320
Constructions sur sol propre	950 473	221 568		1 172 041
Installations générales agencements aménagements constr.	226 115	61 743		287 858
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 536	804		3 339
Installations générales agencements aménagements divers	535	536		1 071
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		112		112
Emballages récupérables et divers	251	71		321
TOTAL	1 179 909	284 834		1 464 742
TOTAL GENERAL	1 184 229	284 834		1 469 062

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Constructions sur sol propre	221 568			
Instal.générales agenc.aménag.constr.	61 743			
Instal.techniques matériel outillage indus.	804			
Instal.générales agenc.aménag.divers	536			
Matériel de bureau informatique mobilier	112			
Emballages récupérables et divers	71			
TOTAL	284 834			
TOTAL GENERAL	284 834			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 317		659	659

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	589 179				589 179
Fonds propres avec droit de reprise	3 179 090		18 000	729 090	2 468 000
Report à nouveau	41 850-		16 487	62 795	88 158-
Excédent ou déficit de l'exercice	46 308-		67 921		21 613
Situation nette	3 680 111		218 304	907 781	2 990 633
Subventions d'investissement				783 218-	783 218
TOTAL I	3 680 111		102 408	8 667	3 773 851

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	13 262	13 262	
Débiteurs divers	159 932	159 932	
Charges constatées d'avance	229	229	
TOTAL	173 423	173 423	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 258 271	246 971	1 236 286	4 775 014
Emprunts et dettes financières divers	20 138	20 138		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 718	10 718		
Impôts sur les bénéfices	21 123	21 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 782	3 782		
Autres dettes	26 012	26 012		
Produits constatés d'avance	462 141	462 141		
TOTAL	6 802 184	790 884	1 236 286	4 775 014
Emprunts remboursés en cours d'exercice	276 971			

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les disponibilités au 31/12/2025 s'élèvent à la somme de 503 583 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 586 euros, décomposés de la manière suivante :

- 5 586 euros en honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- aucun honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
société de caution CEGC	3 129 135	3 179 140
Natisssement parts BFCC	50 005	
Total (1)		3 179 140

Engagements reçus

ANNEXE

Somme de Montant opération		Etiquettes de colonnes									
Etiquettes de lignes		Etiquettes de colonnes									
DDON - DOIS		DDON - DOIS									

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public Fonds reportés/ Gala2025		5 559				5 559	5 559
		5 559				5 559	5 559
TOTAL		5 559				5 559	5 559

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	53 230	52 440	48 151	47 812
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 862	4 862	15 770	15 770
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	550 814		436 329	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	608 906	57 302	500 250	63 582
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	35 559	35 559	62 383	62 383
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	22 323	22 323	26 859	26 859
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	240 509		190 592	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	284 834	-	266 724	-
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	583 225	57 882	546 558	89 242
EXCEDENT OU DEFICIT	25 681	- 580	46 308	- 25 660



B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature	8781		9880	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	8781		9880	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	8781		9880	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	8781		9880	

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (loi n°91-772 du 7 août 1991)


EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	52 440	47 812
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	35 559	62 383	- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	4 862	15 770
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	22 323	26 859			
TOTAL DES EMPLOIS	57 882	89 242	TOTAL DES RESSOURCES	57 302	63 582
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	580	25 660
TOTAL	57 882	89 242	TOTAL	57 882	50 208
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	44 224	27 737
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-580	-25 660
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		42 147
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	43 644	44 224

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	8781	9890	Bénévolat	8781	9890
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	
(-) Utilisation		
(+) Report	5559	
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5559	



DONS Accordés par HANDI'DOT 2025

Date de versement	Etablissements -services	Nom du donateur	Adresse 1	Adresse 2	CP	VILLE	Montant €	€ en lettres	mode versement	date versement	Banque/N° CHQ	Objet
21/11/2025	Commission Innovation	HANDI'DOT					10 000,00 €	dix mille euros	virement			Commission Innovation
21/11/2025	Ariane méditerranée	HANDI'DOT					20 000,00 €	vingt mille euros	virement			

TOTAL 30 000,00 €

re



